



Ma fille va voir une pseudo psy quand elle est chez son pere ???

Par **Ialy84400**, le **01/09/2010** à **21:44**

Bonjour, je suis séparée du père de ma fille depuis 7 ans, je viens d'apprendre que celui-ci mène ma fille voir une pseudo "psy" mais celle ci n'a pas de diplôme. En conflit avec lui actuellement, j'ai appris par un moyen pas très orthodoxe je l'avoue qu'il veut se servir d'une attestation faite par cette pseudo psy mais tamponner par une autre ami à lui qui a vraiment psy mais qui réside en Belgique. J'ai donc 2 questions :
1. a-t-il le droit de mener ma fille voir cette femme sans me demander mon avis en sachant que j'ai la garde de ma fille mais que les décisions sont conjointes ???
2. Est-ce que cette attestation qui serait donc un faux puisque la psychologue n'a jamais rencontré ma fille pourrait me nuire ???
Quelle est donc la démarche à suivre ???
vous remerciant du temps que vous prendrez pour me répondre
cordialement